

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 43 (1955)

Heft: 823

Artikel: Scrutins des 4 et 5 décembre 1954 : [1ère partie]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-268391>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois



Compte de Cheques postaux I. 142

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

M^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{lle} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel

des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.-- (ab. min.)

Abonnement de soutien 8.--

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

L'introduction du
suffrage féminin
n'est pas seule-
ment une exigen-
ce de la justice, ce
peut être aussi
une décision de
sagesse politique.

Prof. Max HUBER.

A nos abonnés

Avec nos meilleurs souhaits pour 1955, nous remercions sincèrement les abonnés fidèles qui ont eu la complaisance de verser dès novembre et décembre, le montant de leur abonnement 1955. A ceux qui n'ont pu s'acquitter encore, nous recommandons de bien vouloir remplir le bulletin vert qui leur a été envoyé, encarté dans le numéro de novembre, et de le porter à la poste sans tarder. Plus tard, l'administratrice serait obligée de recouvrer leur abonnement par remboursement postal, ce qui occasionne un travail supplémentaire et des frais inutiles. Merci d'avance!

Le Mouvement Féministe

Il y a 40 ans

Une enquête sur la guerre et l'avenir du féminisme

Nous qui avons vu les résultats de deux guerres mondiales, suivies de la création de deux ligues successives de nations, sur les progrès des droits politiques féminins dans le monde, nous ne relisons pas sans intérêt les suppositions auxquelles on s'est livré, dans notre journal, à ce sujet, en 1915. Le Mouvement féministe avait mené une grande enquête auprès de ses lecteurs pour savoir si la guerre aiderait ou retarderait les progrès du féminisme. Nous extrayons ces lignes de l'article que Mlle Gourd, la fondatrice à laquelle nous rendons toujours spécialement hommage au début de janvier, avait écrit en conclusion.

Si ignorants que nous soyons de ce que l'avenir nous réserve, ne pouvons-nous admettre que l'avenir de nos idées sera, en quelque mesure, ce que nous le ferons?

Ceci nettement posé, il convient ensuite de faire tout aussi nettement une distinction entre l'avenir du féminisme dans les pays belgicants et dans le nôtre.

En ce qui concerne les pays belligérants, le doute n'existe pas. La femme, comme l'éloignement démontré M. le pasteur Comte dans notre dernier numéro, par ses sacrifices à la chose publique, par son dévouement de chaque heure aux victimes de la guerre, par les responsabilités qu'elle a assumées dans les organisations et les administrations du pays, où elle a admirablement remplacé les hommes, prouvant ainsi à l'usage ce dont elle sera capable au jour où il faudra l'appeler définitivement à combler les vides causés par la mort, par sa tâche de reproductrice enfin, dans les nations dépeuplées de millions d'hommes... la femme a conquis avec la reconnaissance générale ses droits de citoyenne, qu'on ne pourra désormais lui refuser, quand elle le demandera, sans commettre une noire ingratitude.

Mais chez nous?... Il est vrai qu'en féminisme, comme en d'autres domaines, les progrès sont contagieux, et que nous pouvons espérer voir les victoires morales de nos sœurs franchir les frontières. Mais en ce domaine plus qu'en tout autre, un succès non mérité n'a pas de valeur: le triomphe du féminisme doit être l'aboutissement d'une lutte loyale et d'un travail assidu, et non un cadeau octroyé sans que nous en soyons dignes.

Et nous, les femmes, nous l'oublions?... L'heure est solennelle, pour nous comme pour chacun. A nous de nous en montrer dignes et de faire pencher en notre faveur la gigantesque balance où s'équilibrent les destinées morales de la future Europe.

E. Gd

(Mouvement Féministe, 10 juin 1915)

Le « Mouvement Féministe » présente ses vœux et l'expression de sa reconnaissance au Professeur Max Huber à l'occasion de son 80^{me} anniversaire.

SCRUTINS DES 4 ET 5 DÉCEMBRE 1954

Les résultats des deux scrutins du 5 décembre 1954 sont, une fois de plus, décevants, puisqu'à Bâle comme à Zurich, la majorité des électeurs a rejeté la proposition de modification constitutionnelle cantonale qui était proposée, et par laquelle les femmes auraient joui de leurs droits politiques.

Une fois de plus, il faut faire bonne mine à mauvais jeu, et s'efforcer de tirer de l'expérience des enseignements pour l'avenir.

Nous donnons ci-dessous la traduction partielle d'un article écrit par une suffragiste bâloise pour le Schweizer Frauenblatt (N° du 11 déc.) au lendemain de la votation. La presse quotidienne a relevé combien les progrès accomplis régulièrement par les suffragistes bâloises sont frappants. Notons-les ici:

Votation	Oui	Non
1920	6 711	12 455
1927	6 152	14 917
1946	11 709	19 898
1954	17 321	21 123

On trouvera plus bas l'analyse des divers facteurs qui ont rendu ces progrès possibles.

Sachez persuader !

- ☆ Cherchez à connaître l'opinion d'autrui, avant de déclarer la vôtre.
- ☆ Dans un groupe, songez à écouter, plutôt qu'à parler.
- ☆ Votre comportement est-il en accord avec vos paroles ?
- ☆ Sachez exprimer une opinion sans blesser ceux qui ont une opinion contraire.

(Conseils parus dans ALLI, bulletin des Unions chrétiennes féminines italiennes).

Un son de cloche nouveau

NOS ÉPOUSES

Samedi... le repas de midi est terminé... Installé avec son journal, le corps ou l'esprit fatigué d'une bonne semaine de labeur, l'homme a devant lui un jour et demi de précieux repos ! Les uns ont collaboré à la construction d'une maison, d'autres ont réparé ou pavé des routes, construit un pont, dirigé une machine à l'atelier, piloté un avion, conduit des trains, plié des imprimés, tapé à longueur de journée sur une linotype ou une machine à écrire, des vendeurs ou des vendeuses ont servi aimablement la clientèle... que sais-je encore ? Humble ou relevé, ce travail a été bien fait ! on y a mis sa joie, son cœur, son adresse ; on y a mis son sérieux ou une sainte passion, on s'est donné pour but de faire sa tâche un peu mieux qu'il n'est indispensable et en cette fin de semaine, on se voit récompensé d'un bel et constant effort. Travail manuel ou travail intellectuel !... c'est samedi après-midi et le repos est là, quel bienfait ! Les pages de mon journal ou d'un livre captivant tournent entre mes doigts et j'entends près de moi quelqu'un qui m'est cher infiniment et qui va et vient dans la maison.

C'est la femme qui continue son labeur, pour elle, pas de samedi après-midi ! Est-ce que j'y pense assez ? Elle gouverne bien son foyer. Elle est, pour son mari et pour ses enfants, celle qui rend le travail possible. Elle les préserve de nombre de soucis, les nourrit simplement mais bien et les soigne. Elle est dans sa cuisine le ministre des finances et c'est grâce à elle que le budget du ménage est en équilibre. Elle est aussi le ministre des beaux-arts et, grâce à elle, la maison ou l'appartement ont quelque charme. Elle est encore ministre de l'éducation familiale et c'est grâce à elle que les enfants sont bien élevés et gagnent l'estime de ceux qui les connaissent, à mesure qu'ils grandissent.

Un autre encore a été cité, c'est la faiblesse des arguments mis en avant par les adversaires. Ces arguments « contre », nous les avions énumérés dans le Mouvement du 4 décembre et cet élément-là n'est pas du tout négligeable au cours d'une campagne électorale. On se souvient qu'il avait joué en notre faveur lors de la votation genevoise de 1946.

La votation zurichoise aussi prête à réflexions. La section de Zurich n'avait pas fait campagne, mais exprimé seulement dans une résolution publiée que la question du suffrage féminin dépassait largement le cadre des partis. Malgré l'économie d'efforts réalisés à cette occasion, la réponse des électeurs zurichois a été nettement encourageante puisqu'elle marque un gros progrès sur les chiffres de la votation précédente :

Votation	Oui	Non
1947	39 018	134 594
1954	48 143	119 543

Les partisans ont augmenté de plus de 9000 et les adversaires ont diminué de plus

Bâle n'a pas utilisé à fond la chance qu'il avait d'introduire le premier, le droit de vote féminin en Suisse. Par 21 123 non, contre 17 321 oui, il a rejeté, les 4 et 5 décembre derniers, la modification constitutionnelle proposée. Trois arrondissements électoraux, cependant, dont l'un dans un quartier ouvrier, ont eu l'honneur de présenter une majorité acceptante. C'est la seconde consultation masculine, dans un canton où les femmes se sont prononcées à une grosse majorité en faveur de leurs droits politiques.

Si l'on examine les résultats à la lumière des deux scrutins juxtaposés, on constate que le projet a été rejeté non pas par le 55%

de 15 000. Comment expliquer ces deux progrès favorables ? La population a augmenté depuis sept ans, le corps électoral s'est un peu renouvelé, l'idée a fait son chemin grâce au travail régulier et permanent des amis de la cause. La pression extérieure aussi joue certainement son rôle et, à force de voir les femmes du monde entier appelées à voter, le Suisse s'accoutume à cette notion.

Quant à la diminution du nombre des adversaires, il faut bien l'attribuer à l'absence de campagne électorale, nous semble-t-il. On était sûr d'un résultat négatif, les comités adversaires n'ont pas fait de frais pour réveiller les abstentionnistes et les pousser aux urnes, afin d'y déposer un « non ». Si nous rapprochons ce résultat de celui qui a été enregistré à Soleure en 1948, nous arrivons aux mêmes conclusions : il s'agissait de donner aux femmes des droits politiques dans la commune, on n'avait fait aucune campagne, on en avait parlé le moins possible, et l'on a recueilli 9353 « oui » contre 9535 « non », soit 182 voix d'écart. Ces chiffres ne donnent-ils pas à penser ?

Les votants, mais par le 33,8 % des électeurs, c'est-à-dire à la proportion d'un tiers !

Nous en sommes, à Bâle, à la quatrième votation sur le suffrage féminin, voyons un peu comment les choses ont évolué :

Date du scrutin	% des opposants par rapport aux électeurs votants	% des opposants par rapport aux électeurs inscrits
1920	65	41,8
1927	71	41,6
1946	63	37,1
1954	55	33,8

La proportion a donc encore une fois reculé. Les femmes suffragistes pourraient donc être contentes. Pourquoi sont-elles déçues ? C'est qu'un événement s'est produit entre le scrutin de 1946 et celui de 1954, la consultation féminine qui a créé une nouvelle situation. Même si nous savions que le résultat de la consultation ne devait avoir aucune conséquence légale, du moins espérons-nous que ce résultat aurait dicté à la majorité des électeurs une sorte de devoir moral. Mais cela s'est passé à Bâle comme à Genève, et nous avons fait la même expérience que nos sœurs du bout du Léman : la propagande des adversaires a pris des formes choquantes. C'est en quelque sorte la réaction qui s'est déclenchée dans l'opposition après la consultation féminine.

A considérer la campagne électorale qui vient de se dérouler, il y a deux phénomènes positifs qu'il faut marquer :

1. L'activité d'un comité masculin pour le vote des femmes.

Il est vrai qu'en 1946, un comité masculin au-dessus des partis, s'était constitué en faveur du vote féminin, sauf erreur, il s'était borné à publier un appel aux électeurs. Cette fois-ci, le comité masculin a déployé une vive activité et toujours en contact avec le comité d'action féminin. Le lancement des insertions dans la presse était coordonné. Une manifestation du comité masculin à la foire d'échantillons défendait notre cause. Après que furent connus les résultats de la votation, le comité d'action féminin organisa une manifestation à laquelle prirent part des membres du comité masculin, ainsi la collaboration entre les hommes et les femmes peut se poursuivre sans interruption.

En face du Comité pro suffragiste — la liste de ses adhérents ne comptait pas moins de 112 noms de personnalités éminentes — on trouvait le

2. Comité d'action des adversaires qui était anonyme. On ne connaît que 40 personnalités qui soutinrent le premier appel. Ces 40 entrèrent dans l'histoire de la campagne menée, en 1954, contre le vote des femmes, lorsque tous les documents seront rassemblés ; leur rôle n'est pas enviable. (suite en page 3)